



# CONFERENCE

## LOISIRS ET AUTISME :

### un vivre ensemble citoyen

**Le vendredi 04 avril 2014**

**Amphithéâtre Lycée Saint-Jacques de Compostelle  
Poitiers (86)**

### CONFERENCE

(09 h / 13h)

- **David CLUZEAU**  
Délégué Général  
Ligue Enseignement
- **Laurent THOMAS**  
Directeur Loisirs Pluriel
- **Association ALEPA**

**ENTREE  
GRATUITE**

### 3 ATELIERS D'ECHANGES

(14 h / 17 h)

**Places limitées**

**Inscription sur  
réservation**

Nos partenaires :



Pour tous renseignements:

Tel : 09 50 14 96 22

Mail : [alepa86@gmail.com](mailto:alepa86@gmail.com)

Site : [www.alepa86.jimbo.com](http://www.alepa86.jimbo.com)

Facebook : asso alepa

# PROGRAMME CONFERENCE

**08h45 – 09h00** : Accueil des participants

**09h00 – 09h30** : Ouverture de la conférence

**09h30 – 10h15** : **David CLUZEAU, Membre du bureau de la Ligue de l'enseignement Délégué à l'action sociale et à l'éducation à la citoyenneté**

*Renouer les liens entre l'éducation populaire et l'action sociale constitue un enjeu majeur de l'accompagnement des personnes les plus précaires et les plus vulnérables, dans une perspective de construction d'une citoyenneté active, au sein d'un espace social inclusif.*

*Il s'agit, au regard de l'histoire de ces deux secteurs et des pratiques actuelles les traversant, de questionner le positionnement du premier par rapport au second, dans le cadre des politiques de cohésion sociale, retenant l'inclusion comme concept central, au détriment de l'intégration dans sa vision gestionnaire des trente dernières années.*

*L'intervention sociale est en pleine mutation cherchant à dépasser les logiques d'assignation à des prestations ou des dispositifs spécifiques et le rôle de l'éducation populaire s'en trouve réaffirmé, à la fois par l'injonction des politiques, mais aussi par la nécessité de refuser les enfermements identitaires par la co-éducation ou la participation.*

**10h15 – 10h30** : Échanges avec la salle

**10h30 – 10h45** : Pause

**10h45 – 11h30** : **Laurent THOMAS, Directeur de la Fédération Loisirs Pluriel**

*A travers son expérience, Laurent Thomas nous propose de réfléchir ensemble à trois aspects de l'accueil d'un enfant avec handicap :*

*- Au-delà de la question des droits, de l'accès à tout pour tous, quels sont les enjeux de l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs ? C'est essentiel pour situer nos actions.*

*- Mais très concrètement, quelles sont les conséquences pour les structures d'accueil ? Car il n'est pas simplement nécessaire de vouloir l'accueil, il faut aussi le réussir, tant pour les enfants, leurs familles que pour les équipes...*

*- Enfin, comment, ensemble, à l'échelle d'un territoire, se mettre en mouvement pour passer de cette ambition à la garantie donnée demain à toute famille, quel que soit le handicap de son enfant, qu'il puisse accéder aux mêmes services que les autres et dans les mêmes conditions ?*

**11h30 – 11h45** : Échanges avec la salle

**11h45 – 12h15** : **ALEPA, Activités et Loisirs Éducatifs pour Personnes avec Autisme**

*Même si l'ALEPA propose un accueil spécifique pour des jeunes avec autisme, elle défend depuis de nombreuses années les valeurs de l'Éducation Populaire.*

*L'association s'est fixé comme objectif de faire reconnaître les passerelles entre le domaine du handicap et le champ de l'Éducation Populaire. Chacun a un rôle à jouer auprès de ces jeunes à besoins spécifiques et tous peuvent contribuer à leur développement et leur bien-être.*

**12h15 – 12h30** : Échanges avec la salle

**Possibilité de manger sur place pour les participants aux ateliers de l'après-midi**

# PROGRAMME

## ATELIERS D'ECHANGE

**14h00 – 16h00**

### **Atelier 1 : L'accueil d'un enfant avec autisme, quel bénéfice et pour qui ?**

*Cet atelier interrogera les représentations de chacun sur la place des personnes avec autisme dans les structures de loisirs et plus largement celle des personnes en situation de handicap.*

*Echanges autour de la contribution des structures dites 'classiques' dans le développement et le bien-être des personnes avec autisme, en complémentarité avec les autres milieux de vie. A l'inverse, le fait d'accueillir un enfant avec handicap apporte des répercussions positives sur la dynamique de la structure, autour des questions de tolérance, de solidarité, de respect des différences...*

### **Atelier 2 : Le protocole d'accueil, un contrat multi partenarial (ou l'importance d'une réflexion en amont)**

*Accepter un enfant en situation de handicap dans sa structure collective, c'est accepter de réfléchir à son accueil, aux objectifs et aux accompagnements à mettre en place. A travers leurs vécus et les expérimentations locales, les participants identifieront ensemble les points de vigilance à connaître dans un tel projet d'accueil (rencontres avec les divers intervenants et la famille, notion d'engagement, documents : charte d'accueil ou procédure...)*

### **Atelier 3 : Osez l'autisme !**

*Au travers d'ateliers ludiques, les participants découvriront l'autisme, les adaptations recommandées, des pistes d'action concrètes pour la mise en place d'un accueil. L'intérêt des supports et des aménagements sera mis en avant par l'expérimentation.*

**16h00 – 16h15 : Pause**

### **16h15 – 17h00 : Retour et synthèse des ateliers**

*Partage des réflexions qui auront eu lieu dans chaque ateliers et synthèse des pistes d'amélioration pour l'accueil des enfants avec handicap.*

*Clôture de la journée.*